

ANNEXE 9

TRAVAUX DE SAISIE DES INFORMATIONS DANS FARANDOLE

Cette annexe est destinée à préciser le mode de saisie informatique des PAP 2013. Comme pour les PAP et les RAP précédents, la production des PAP 2013 s'effectuera en utilisant l'application FARANDOLE. C'est donc dans cette application que les ministères doivent saisir les données, du budget général, des comptes d'affectation spéciale, des comptes de concours financiers et des budgets annexes, nécessaires à l'édition des PAP 2013.

1) Les comptes d'accès à FARANDOLE :

Les comptes d'accès à l'application FARANDOLE sont les mêmes que pour les RAP 2011 et/ou les PAP 2012. Conformément à la circulaire « 1BLF-09-3042 relative à la définition d'une nouvelle procédure de gestion des habilitations dans Farandole » en date du 11 décembre 2009, les modifications, créations et suppression éventuelles doivent être demandées au référent habilitation FARANDOLE dont vous dépendez.

Vous trouverez ci-dessous la liste des référents habilitation FARANDOLE :

- alain.ciroti@immigration-integration.gouv.fr
- annie-paule.brocard@education.gouv.fr (enseignement scolaire)
- arnaud.deloit@outre-mer.gouv.fr
- dominique.navarro@pm.gouv.fr
- elyane.blanche-barbat@finances.gouv.fr
- frederic.rimoux@diplomatie.gouv.fr
- gregoire.frerejacques@travail.gouv.fr
- isabelle.monteillet@interieur.gouv.fr
- Jocelyne.Fontaine@justice.gouv.fr
- kaelig.lebreton2@sante-travail.gouv.fr
- monique.trobrillant@agriculture.gouv.fr
- pascal.menu@education.gouv.fr (recherche et enseignement supérieur)
- patricia.saiah-adda@culture.gouv.fr
- thi-khanh.dokiet@developpement-durable.gouv.fr
- thomas.audhuy@sga.defense.gouv.fr

2) Présentation de FARANDOLE :

Pour les nouveaux utilisateurs, une séance de « **présentation** » de Farandole est organisée le **mercredi 18 juillet 2012 de 9h30 à 12h 30 en salle V6063 Ouest 1au 139 rue de Bercy à Paris**. Afin de nous permettre de vérifier que les capacités d'accueil de la salle ne sont pas dépassées, les demandes d'inscriptions accompagnées de coordonnées téléphoniques doivent être envoyées à la direction du Budget à : formationbii.budget@finances.gouv.fr

Des guides utilisateurs disponibles derrière le lien « Informations et Guides utilisateurs » de la page d'accueil de FARANDOLE doivent suffire pour les **personnes ayant déjà utilisé** l'application pour les RAP ou PAP précédents.

L'APPLICATION FARANDOLE

L'application FARANDOLE permet, entre autres, la production des PAP présentés par mission et programmes.

Chaque utilisateur accède au(x) programme(s) qui le concerne(nt).

L'accès à l'application se fait à travers le navigateur web Internet Explorer . Après connexion par nom d'utilisateur et mot de passe, l'utilisateur peut accéder à travers des écrans de navigation aux programmes sur lesquels il est habilité.

Différents modes de saisie sont possibles suivant le type de donnée :

- Saisie de type fiche : permettant la saisie de libellé, de choix dans des listes déroulantes, d'éléments chiffrés isolés...
- Saisie « colonnée » : pour les parties chiffrées (utilisée pour les crédits en AE et CP, ETPT, analyse des coûts notamment), permettant la saisie de montant sur un mode tableur,
- Saisie « Flip-flop » (utilisé dans l'analyse des coûts et les opérateurs notamment), permettant en plus de la saisie de montant en mode colonné d'avoir un nombre de lignes variable.
- Saisie de texte riche : un logiciel¹ encapsulant le traitement de texte MS Word permet la saisie des parties littéraires en respectant les contraintes graphiques et techniques. Si vous ne disposez pas de Microsoft Word, un mode de fonctionnement par export / import de fichiers au format RTF est prévu.

A l'issue de la saisie, la livraison est effectuée pour chacun des lots (voir infra) de chaque programme. Cette livraison dépend du mode d'organisation choisi par le ministère :

- Pour les ministères ayant choisi le mode d'organisation à « un niveau » (ex : saisie unique par la direction des affaires financière du ministère), cette livraison donne « le jeton » à la direction du Budget qui peut alors effectuer des corrections.
- Pour les ministères ayant choisi le mode d'organisation à « deux niveaux » (ex : saisie par un service puis validation et/ou correction par la direction des affaires financière du ministère) : la livraison à la Direction du Budget est effectuée par le niveau « validation » du ministère.

Durant toute la phase de saisie et aussi après livraison, les utilisateurs peuvent imprimer les PAP des programmes dont ils ont la charge ainsi que les missions correspondantes. La génération des documents est effectuée sur les serveurs de l'application et les utilisateurs sont informés de la mise à disposition du document par message électronique dans leur boîte aux lettres.

Pour toutes questions sur l'application et son environnement, vous pouvez prendre contact avec le bureau de l'informatique et des infrastructures (BII) de la Direction du Budget à l'adresse suivante en envoyant un mél à farandole@finances.gouv.fr.

¹ Ce logiciel de type ActiveX est automatiquement installé lors de la 1^{re} connexion à l'application FARANDOLE sous réserve que votre navigateur l'autorise.

3) Une saisie découpées en lots :

Les fascicules sont présentés par mission (voir maquette des PAP 2013), mais leur élaboration se fait programme par programme et les informations relatives à chaque programme se décomposent en plusieurs parties ou « lots ».

.Une transaction de livraison, intégrée à FARANDOLE, vous permettra d'avertir la Direction du Budget que vous avez terminé la saisie d'un lot pour un programme donné. En effet pour chacun des programmes qui vous concernent, les lots sont livrés séparément à la Direction du Budget.

Le calendrier de livraison vous est indiqué en annexe 1.

Même si les « PAP » sont saisis partie après partie, FARANDOLE permet d'imprimer les documents en l'état, à tout moment, par lot, par programme ou par mission.

4) La Charte graphique des PAP

La charte graphique (mise en page, taille de police,...), détaillée dans un document disponible derrière le lien « Informations et Guides utilisateurs » de la page d'accueil de FARANDOLE, a été définie, dans l'objectif d'une homogénéité et d'une lisibilité optimum des documents.

Pour garantir la lisibilité d'ensemble des PAP, il est impératif que vous **respectiez les consignes de mise en forme**. Toute mise en forme aménagée oblige la Direction du Budget à faire de fastidieuses reprises manuelles pour garantir une présentation cohérente de votre document comme de l'ensemble des documents qui doivent respecter une charte graphique.